



**COMITE DE DEFENSE
DE MORIGNOLE**

**Courrier : Christian GAVI
6, Rue Saint Jacques
Morignole
06430 LA BRIGUE**

**Monsieur le Maire
de LA BRIGUE**

Objet : Route de Touana

Monsieur le Maire,

Nous vous avons alerté à la mi décembre sur l'état de la route de Touana après les chutes de neige de fin novembre et les dégâts qui en ont résulté.

Vous trouverez ci-dessous copie d'une partie du courrier que nous vous avons adressé à cette occasion :

Vous n'ignorez pas que les chutes de neige lourde ont causé de gros dégâts. En particulier la route de Touana a été complètement obstruée par des chutes d'arbres venant tant du domaine municipal que du domaine privé.

Ces arbres ont heureusement été enlevés par des personnes qui ont ainsi récupéré le bois, mais restent sur le bord de la route de nombreux branchages et des souches arrachées.

Il va de soi que ces divers déchets devront être enlevés au printemps : nous vous demandons de prévoir ces travaux dès à présent, aussi bien pour les arbres tombés du domaine communal que pour ceux tombés du domaine privé, soit en contactant les propriétaires afin de les mettre en demeure d'effectuer ces travaux, soit en les réalisant dans l'attente d'en répercuter le coût sur les intéressés.

A l'heure actuelle les travaux de déblaiement de ces déchets n'ont toujours pas été effectués. Avec l'approche du mois de juillet, les voitures ne pourront pas se garer le long de la route encombrée, ce qui ne sera pas sans conséquence compte tenu des problèmes récurrents de stationnement au village que vous connaissez bien.

Il va de soi que cette voie étant une « route communale » il appartient à la mairie de faire le nécessaire pour son entretien. Nous vous réitérons donc notre demande afin que ces déchets soient rapidement enlevés, et un coup de bulldozer donné afin de supprimer la terre qui est tombée avec les arbres déracinés. La majorité de ces déchets viennent du communal, mais une partie vient du privé et il appartiendra naturellement aux services de la mairie, si vous le jugez nécessaire, de répercuter le prix des travaux auprès des propriétaires concernés.

En espérant que notre demande soit rapidement prise en compte, veuillez croire, Monsieur le Maire, en notre dévouement pour notre village.

Le Président,

Christian GAVI